

"Il faut faire ressortir qu'il n'y a pas forcément incompatibilité entre diplomatie bilatérale et diplomatie multilatérale. Elles s'appuient ou devraient s'appuyer l'une sur l'autre, chacune d'elles présentant des avantages particuliers selon la situation. Il n'y a pas qu'une route qui mène à la paix -- nous devons les essayer toutes."

Mais nous ne cesserons jamais d'affirmer l'intérêt et la primauté de cette organisation partout où son rôle est indispensable. Tel était le point de vue du Canada à la Conférence internationale sur le Vietnam, tenu au début de cette année à Paris. J'ai tenté d'obtenir alors que l'Organisation des Nations Unies et son Secrétaire-Général fassent partie intégrante des mécanismes de surveillance de la paix que l'on était en train d'établir à la conférence. Ces efforts ont été vains.

Après une tentative, pendant cinq mois, de jouer le rôle d'un observateur international impartial, nous avons mis fin à notre participation à la Commission internationale de contrôle et de surveillance avec un sentiment de frustration, mais sans aucune aigreur.

Le Canada est disposé à contribuer au maintien et à la surveillance de la paix. Les efforts prolongés et stériles tentés pour utiliser de façon objective ces organismes de paix nous ont enseigné une leçon: c'est que les opérations touchant le maintien et la surveillance de la paix ont de meilleures chances de succès si elles sont exécutées sous l'égide du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Nous avons longtemps considéré que le progrès de la technologie, de l'agriculture et des communications entraînerait le progrès des non-privilegiés en leur fournissant un tremplin pour s'arracher à la faim, à la maladie et à l'humiliation. Or, le mot "progrès" nous a maintenant tragiquement trahis. L'écart entre riches et pauvres est plus grand que jamais. Les réalisations matérielles sont compromises par une inflation mondiale galopante; par une pollution grandissante, par la pénurie imprévue de certains produits et par les mouvements capricieux de la finance mondiale.

Pour le mieux comme pour le pire, nous sommes de plus en plus interdépendants, même si nous conservons jalousement notre indépendance. Aucune nation ne peut résoudre seule le problème de l'inflation. Aucune nation ne peut assurer à elle seule la pureté de son air ou la propreté des eaux qui franchissent librement les frontières politiques. Les défis qui se posent pour chaque état souverain sont insurmontables en l'absence d'une action collective. Ce sont en effet des problèmes universels, auxquels ne peuvent s'appliquer que des solutions universelles. L'Organisation des Nations Unies et ses institutions sont les seuls organismes possédant l'autorité et la représentation étendue nécessaires pour relever ces défis.

Même sur le plan collectif, il s'agit d'impressionnants défis. Nous savons d'expérience que conférences, résolutions ou votes officiels ne régleront pas à eux seuls les problèmes de la sécurité internationale. Comme nous l'enseigne l'expérience du Moyen-Orient. Ils exigent une évaluation profonde et lucide des dimensions des questions dont nous sommes saisis, ainsi qu'une volonté commune de travailler ensemble à les résoudre.